



Gestion de placements

Manuvie

Terrains forestiers et agriculture

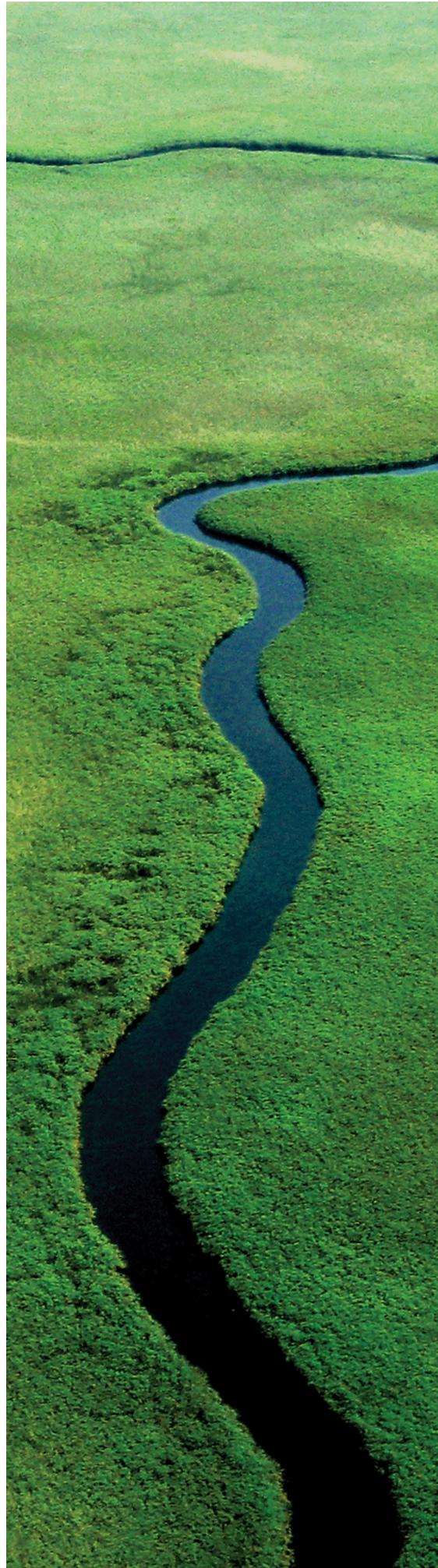
Cadre d'investissement *durable*

Philosophie

Nos activités dans le domaine des terrains forestiers et de l'agriculture créent de la valeur grâce à la gestion durable des investissements dans le capital naturel. Notre principe directeur est qu'une bonne gérance signifie de bonnes affaires. En tant que gestionnaires de grandes exploitations forestières et agricoles à travers le monde, nous considérons que la gestion responsable des personnes et de l'environnement est au cœur de la façon dont nous créons de la valeur.

Nous avons le devoir de gérer les placements dans le meilleur intérêt de nos clients. Pour ce faire, il faut tenir compte de tous les facteurs susceptibles d'avoir des répercussions financières importantes sur ces placements. Nous pensons que les facteurs de durabilité sont particulièrement importants pour les investissements dans le capital naturel, c'est pourquoi le développement durable est au cœur de notre stratégie de placement.

Ce cadre décrit notre approche de l'investissement durable dans le capital naturel et donne un aperçu de la façon dont nous intégrons les considérations de durabilité importantes dans le cycle de vie de l'investissement par le biais de la gouvernance, des processus d'investissement, des politiques et de la collaboration externe.

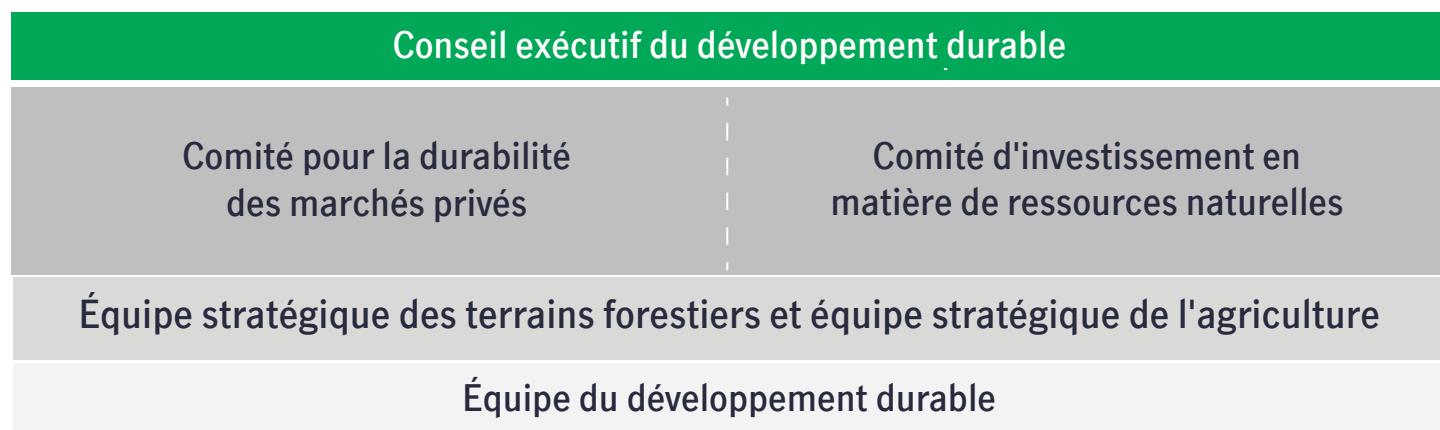


Gouvernance—rôles et responsabilités

Plusieurs équipes et comités ont la responsabilité de veiller à ce que le développement durable soit correctement pris en compte dans les décisions d'investissement. Nos équipes de stratégie forestière et agricole sont responsables de l'élaboration de stratégies d'investissement et de la supervision de la mise en œuvre de ces stratégies par les équipes opérationnelles, soutenues par l'équipe de développement durable. Notre comité d'investissement dans les ressources naturelles examine toutes les acquisitions potentielles en fonction de critères de durabilité spécifiques afin de s'assurer que les risques et les occasions pertinents sont correctement pris en compte dans les évaluations, tandis que notre comité de durabilité des marchés privés oriente la prise de décisions régulières dans le cadre du programme d'investissement durable approprié à chaque catégorie d'actifs. À un niveau organisationnel supérieur, le Conseil exécutif du développement durable de Manuvie supervise les principales priorités en matière de développement durable dans l'ensemble des affaires mondiales.

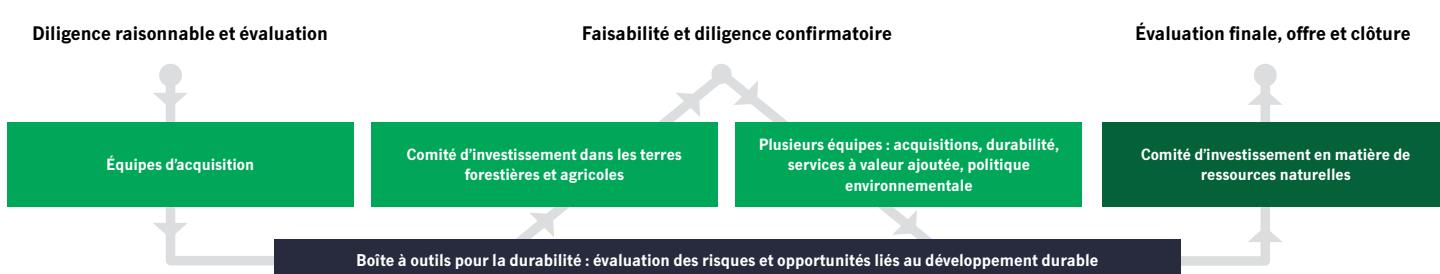
Structure organisationnelle de la gouvernance durable dans les domaines forestier et agricole

■ Société Financière Manuvie ■ Gestion de placements Manuvie



Intégration des facteurs ESG dans le processus d'investissement

Notre cadre de développement durable applique une approche basée sur la matérialité au processus d'investissement. L'évaluation de facteurs tels que la séquestration du carbone, les risques climatiques et naturels, la santé des sols et la santé des communautés locales nous permet de nous assurer que nous faisons des investissements judicieux.



Développement durable	Climat	Nature	Personnes
Risques et opportunités matériels	<ul style="list-style-type: none">Impacts du changement climatiqueÉmissionsDéforestationSéquestration du CO₂Détournement des déchets	<ul style="list-style-type: none">Terres sensiblesZones protégéesBiodiversitéEspèces menacées et en voie de disparitionBanques de compensation	<ul style="list-style-type: none">Quantité/qualité de l'eauRisques d'inondation et de sécheresseÉpuisement des nappesBanques d'eau

Politiques d'exclusion

Dans notre rôle de gardiens du capital financier, humain et naturel, notre devoir fiduciaire exige que nous poursuivions au mieux les intérêts de nos clients. Nous nous efforçons de le faire de manière à éviter de nuire considérablement à la société ou à l'environnement, deux éléments essentiels à la santé à long terme des placements de nos clients. Pour soutenir cet engagement, nous appliquons deux politiques d'exclusion à l'ensemble de nos investissements :

1 Politique relative à la déforestation : nous estimons qu'il est de notre responsabilité de protéger les forêts qui ont une valeur particulière sur le plan environnemental ou social. Ceux-ci incluent, sans s'y limiter :

- Forêts à haute valeur de conservation
- Forêts d'une valeur exceptionnelle en matière de conservation
- Forêts qui abritent des espèces menacées et en voie de disparition
- Forêts qui ont une valeur culturelle particulière

Nous ne participerons pas à la déforestation de ces forêts et ne l'encouragerons pas. Cependant, nous pouvons acheter des terres récemment déboisées à des fins de restauration et de conservation écologiques.

2 Exclusion du tabac : nous ne cultiverons pas de tabac et n'autoriserons pas sa culture sur nos propriétés, sauf à des fins spécifiques non liées à la consommation (p. ex., utilisation dans des matériaux de construction).

Collaboration et engagement

Nous cherchons à établir des relations mutuellement bénéfiques avec des organisations et des entreprises qui peuvent compléter nos forces. Nous soutenons, participons activement ou sommes membres de plusieurs organisations de développement durable, notamment :

- Les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies
- Conseil mondial des entreprises pour le développement durable
- Leading Harvest
- Sustainable Forestry Initiative®
- Forest Stewardship Council®
- Programme de reconnaissance des certifications forestières
- Initiative de financement en faveur de la biodiversité
- Notre collaboration de longue date avec le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques établit les bases fondatrices de notre transition vers les normes d'informations liées à la durabilité de l'International Sustainability Standard Board Taskforce on Nature-related Financial Disclosures
- Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature
- Groupe de travail sur l'inégalité et l'information financière relative aux aspects sociaux



Les placements comportent des risques, y compris un risque de perte de capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à l'économie, à la politique, à la réglementation et aux marchés. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements effectués sur les marchés émergents. Le risque de change est le risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements détenus dans un portefeuille.

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière, ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle, et à consulter, au besoin, un spécialiste.

Ce document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir en vertu des lois et des règlements applicables des territoires de compétence. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs, et elles peuvent changer sans préavis. Nos équipes de placement peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas forcément celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Bien que les renseignements et analyses figurant dans ce document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité et se dégage de toute responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Ce document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans ce document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, laquelle évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ils ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, leurs sociétés affiliées et leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Le présent document a été produit à titre indicatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque, par Gestion de placements Manuvie et en son nom, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement et aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques, peu importe la conjoncture du marché. La diversification et la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte dans quelque marché que ce soit. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs. future results.

À propos de Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie

En tant que membre de la Société Financière Manuvie, Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie fournit des services mondiaux de placement, de conseils financiers et de régimes de retraite à 19 millions de particuliers, d'institutions et de participants à des régimes de retraite dans le monde. Notre mission est de rendre les décisions plus simples et d'aider les gens à vivre mieux en leur donnant les moyens d'investir pour un avenir meilleur. En tant que partenaire engagé de nos clients et en tant que gestionnaire responsable du capital investi, nous offrons un héritage de gestion des risques, une expertise approfondie des marchés publics et privés et des services complets en matière de régimes de retraite. Nous cherchons à fournir de meilleurs résultats en matière d'investissement et d'impact et à aider les gens à épargner et à investir en toute confiance pour un avenir financier plus sûr. Toutes les offres ne sont pas disponibles dans toutes les juridictions. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter gpmanuvie.com.

Ce document n'a pas été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation en matière de valeurs mobilières ou autre et n'a pas été déposé auprès d'un organisme de tel type. Il peut être distribué, s'il y a lieu, par les entités de Manuvie énumérées ci-après dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires au sujet de Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site www.manulifeim.com/institutional/ca/fr.

Australie : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Brésil :** Hancock Asset Management Brasil Ltda. **Canada :** Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine continentale :** Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. Espace économique européen Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par la banque centrale d'Irlande. **Hong Kong :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie :** PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. **Japon :** Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie :** Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). Philippines : Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour :** Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (Company Registration No. 200709952G) **Corée du Sud :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse :** Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan :** Manulife Investment Management (Taiwan) Co. Ltd. **Royaume-Uni :** Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et réglementée par la Financial Conduct Authority. **États-Unis :** John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc. **Vietnam :** Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.